

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL

Les écoles du Conseil scolaire Centre-Est accueillent des élèves et du personnel qui reflètent la diversité de nos communautés et s'engagent à faire preuve de compréhension et de respect des différences.

Le Conseil scolaire Centre-Est croit que la santé et le bien-être des élèves et du personnel contribuent à l'apprentissage et à la réussite scolaire des élèves. Le Conseil scolaire croit que le bien-être se définit en cinq dimensions qui incluent :

1. Le bien-être émotionnel ;
2. Le bien-être intellectuel ;
3. Le bien-être physique ;
4. Le bien-être social et ;
5. Le bien-être spirituel.

Ces dimensions n'existent pas isolément ; c'est l'équilibre et l'interaction entre ces éléments qui constituent le bien-être. Par exemple, tous les programmes de bien-être, y compris les sujets considérés comme controversés ou sensibles, tels que ceux liés aux questions de santé mentale, sont abordés sous l'angle de cette définition holistique du bien-être. Cela permet aux élèves d'accepter et d'apprécier la diversité et l'unicité de soi et des autres. Les élèves, le personnel et les autres personnes participant à des études, des enquêtes ou des discussions sur des sujets liés au bien-être doivent faire preuve de sensibilité pour s'assurer que chaque personne est traitée avec respect et se sent à l'aise pour exprimer sa position. En outre, tous doivent se garder d'exprimer leurs opinions personnelles comme des faits.

Le Conseil reconnaît que la santé et le bien-être sont à la fois des responsabilités individuelles et collectives. Le Conseil scolaire croit qu'un état positif de santé et de bien-être personnel permet aux élèves et au personnel de réaliser leur potentiel et de contribuer à leur communauté et à la société. Le Conseil scolaire reconnaît qu'en travaillant en collaboration avec les élèves, le personnel, les parents, les membres de la communauté, les organisations et le gouvernement, nous pouvons, ensemble, promouvoir et favoriser des habitudes de vie qui soutiennent le bien-être.

Le Conseil scolaire s'engage à soutenir les élèves et le personnel en leur offrant des possibilités de mieux comprendre, de créer et de maintenir un environnement et une culture de bien-être.

Références légales